

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Claude Beaudet

<https://www.cadre21.org/membres/5894c2c5c4c700e1b2ce8fcb>

Date d'obtention : 2024-04-16 21:49:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Un outil qui permet de faire des interventions en partenariat avec le service de police. C'est un outil complémentaire à nos outils que nous connaissons dans le site des saines habitudes reliés à l'intimidation. Notre mission c'est de la sécurité des élèves. La grille à compléter quand nous avons une victime, des témoins ou un auteurs. Le but étant de compléter le formulaire et de communiquer avec le poste de police en indiquant que nous avons compléter un ou des formulaire SEXTO.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette grille permettra de travailler avec des outils communs dans mon milieu de travail et de pouvoir travailler en équipe dans le but établir une intervention efficace auprès des jeunes. Cela va permettre de responsabiliser les jeunes impliqué et cela devient un travail de complémentarité. On prend une décision en équipe quand tous les jeunes ont été vu (témoins- victime- auteurs).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De prendre le temps de bien poser les questions reliés au questionnaire. S'assurer de valider si le cas est de nature malveillante ou impulsive. Il est important de signalé la situation à la protection de la jeunesse. Aviser les parents des étudiants impliqués. Analyse doit se faire en équipe: une intervenante rencontre la victime et un autre rencontre l'auteur pour rester dans une posture de neutralité.